

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 4 (1916)
Heft: 1-2

Artikel: La plus ancienne carte du canton de Fribourg : confines agri friburgensis
Autor: Weitzel, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Direction : F. DUCREST

IV^{me} Année

Nos 1 et 2

Janv.-Avril 1916



LA PLUS ANCIENNE CARTE

DU

CANTON DE FRIBOURG

CONFINES AGRI FRIBURGENSIS.

Fragment de la Carte intitulée :

*« Inclitae Bernatum Urbis, cum omni Ditionis
Suae Agro et Provinciis Delineatio chorographica etc.*

Authore Thoma Schepfio, Bris. Doctore medico. »

1577—1578.

par ALFRED WEITZEL.

La carte que nous présentons aux lecteurs des « Annales » est un relevé partiel de celle de Thomas Schepf, médecin de la ville de Berne, intitulée : « *Inclitae Bernatum urbis cum omni ditionis suae agro et provinciis delineatio chorographica secundum cujusque loci justiore longitudo et latitudinem caeli, Authore Thoma Schepfio, 1578.* » Elle représente les Terres de la Ville et République de Fribourg enclavées dans celles du Pays bernois, si l'on excepte de ces dernières les bailliages limitrophes de Morat et de Schwarzenbourg dépendant des deux Etats précités. Bien que détachée de la carte générale, cette partie du territoire fribourgeois, par ses limites et par ses nombreux

détails topographiques, n'est pas sans mérite au point de vue graphique.

L'œuvre de Thomas Schepf parut à une époque où la cartographie, par les travaux des deux grands géographes flamands, Ortelius et Mercator, prit un nouvel essor et marqua un réel progrès sur l'ancienne géographie dite de « *Ptolémée* ».

Ortelius signale la carte de Schepf dans la liste des nombreux documents cartographiques parus et qu'il utilisa, en partie, pour la publication de son « *Theatrum Orbis Terrarum* ». Cette mention se trouve dans l'édition de 1584¹.

Fait digne de remarque et qui, croyons-nous, n'a pas été relevé jusqu'ici, la carte, attribuée à Mercator, intitulée : « *Wiflisburgergow* », soit le « *Pagus Aventicus* » de l'ancienne division territoriale de l'Helvétie, est la reproduction intégrale de celle de Schepf, à l'exception de son orientation, qui est du Nord au Sud, et du relief de la région montagneuse.²

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, Thomas Schepf était médecin de la Ville de Berne. Né à Brissach-sur-le-Rhin dans les premières années du XVI^{me} siècle, il se fit immatriculer à l'Université de Bâle en 1541 ; il y reçut, trois ans plus tard, le « *premier Baccalauréat ès Arts* », et les honneurs du « *Doctorat* » lui furent conférés à Wittemberg en 1546. En 1547, de retour à Bâle, il obtint, sous le décanat de Henri Pantaléon, son incorporation dans la « *Faculté des Maîtres admis à l'enseignement* ». Il enseigna plusieurs années à Saint-Pierre, puis il partit pour Montpellier dans le but d'y étudier la médecine. Nous le retrouvons à Berne en 1565, revêtant les fonctions de médecin de Ville, qui lui furent confiées par le Conseil en date du 31 janvier, d'après les manaux. Le 3 août 1576, il reçut de ce même Conseil l'autorisation de publier sa description du territoire bernois, soit sa carte et le commentaire qui l'accompagne. Schepf travailla donc à son œuvre dans l'intervalle des années 1565 à 1576. Tandis qu'il y mettait la dernière main, il fut emporté par une épidémie qui fit, à Berne, de nombreuses victimes, de Juillet à Noël 1577.³

¹ La première édition fut publiée en 1570.

² Plusieurs éditions de la carte attribuée à Mercator ont été publiées à des échelles différentes. La meilleure est celle signée par G. Bleuw, d'Amsterdam, et publiée vers 1630 ou 1640.

³ R. Wolf: „Geschichte der Vermessungen in der Schweiz.“

Notre carte n'est, sans doute, qu'un fragment détaché de la carte générale du territoire de la République de Berne ; mais elle possède tous les caractères topographiques nécessaires à sa constitution comme œuvre originale. La détermination de ses limites, la configuration du sol, l'orientation des cours d'eau, la situation géographique des lieux habités y sont relevées par l'auteur avec les mêmes soins qu'il a mis à représenter graphiquement les bailliages bernois.

Chronologiquement, ce document est le plus ancien de ceux que nous possédons. On a signalé, il est vrai, une carte manuscrite du Canton datée de cette même année 1578, levée par Wilhelm Techtermann et intitulée : « *Typus agri Friburgensis* » ; mais elle n'est qu'une copie à la plume et coloriée de celle de Schepf.¹

En dressant sa carte, qui est à l'échelle approximative de 1 pour 130 000², l'auteur s'est efforcé d'en fixer les bases géométriques les plus précises. Y a-t-il réussi ? On peut en douter. Les coordonnées établies en marge de la carte générale ne correspondent pas exactement à celles mentionnées par la cartographie moderne.

Des différences sensibles existent tant pour la latitude que pour la longitude. Voici ces différences établies pour les chefs-lieux des principales divisions politiques du territoire³ :

¹ Nous avons fait une étude comparative des deux cartes et nous en donnons le résultat comme appendice à la présente notice.

² R. Wolf : op. cit.

³ Ces différences accusent un écart plus grand pour celles obtenues à l'échelle des longitudes que pour celles données par l'échelle des latitudes. Cet excédent n'est que relatif. Il s'explique par le fait qu'au 16^e siècle le premier méridien, pris aux îles Canaries, était arrêté par les cartographes à un point distant de 1 à 3 degrés à l'Ouest de ces îles. Le méridien de l'île de Fer ne fut définitivement admis qu'en 1634, sous le règne de Louis XIII.

Localités	Longitude Schepf ¹	Longitude vraie	Différence	Latitude Schepf	Latitude vraie	Différence
Fribourg	28° 48' $\frac{1}{4}$ "	24° 49' 31"	+ 3° 58' 44"	44° 48'	46° 48' 27"	— 0' 27"
Bulle	28° 42' $\frac{1}{2}$ "	24° 3' 21"	+ 4° 39' 09"	46° 33' $\frac{1}{5}$ "	46° 37' 20"	+ 0' 52"
Gruyères	28° 42'	24° 44' 51"	+ 3° 57' 09"	46° 36'	46° 35' 15"	+ 0' 45"
Corbières	28° 45' $\frac{1}{6}$ "	24° 45' 53"	+ 3° 59' 17"	46° 37' $\frac{11}{12}$ "	46° 39' 43"	— 1' 48"
Estavayer	28° 27' $\frac{2}{3}$ "	24° 30' 20"	+ 3° 57' 20"	46° 56' $\frac{1}{4}$ "	46° 51' 01"	+ 5' 14"
Montagny	28° 38' $\frac{3}{4}$ "	24° 39' 23"	+ 3° 59' 22"	46° 51' $\frac{1}{2}$ "	46° 48' 40"	+ 2' 50"
Romont	28° 34' $\frac{1}{4}$ "	24° 34' 57,5"	+ 3° 59' 17,5"	46° 44' $\frac{1}{3}$ "	46° 41' 45"	+ 2' 35"
Rue	28° 26'	24° 29' 10"	+ 3° 56' 50"	46° 41' $\frac{8}{10}$ "	46° 37' 12,5"	+ 4' 35,5"
Surpierre	28° 25' $\frac{2}{3}$ "	24° 31' 32"	+ 3° 54' 08"	46° 48' $\frac{1}{2}$ "	46° 44' 43"	+ 3' 47"
Bellegarde	28° 52'	24° 56' 35"	+ 3° 55' 25"	46° 30' $\frac{5}{6}$ "	46° 36' 42"	— 5' 52"
Planfayon	28° 53' $\frac{7}{8}$ "	24° 57' 01"	+ 3° 56' 51,5"	46° 40'	46° 44' 35"	— 4' 35"

Comparée aux œuvres de la cartographie moderne, notre carte est sans doute bien imparfaite ; mais on ne saurait lui dénier un réel mérite en présence des œuvres produites par les cartographes du XVI^{me} siècle. Sa mise en œuvre a exigé une certaine habileté et un sérieux talent d'exécution.

On peut lui reprocher de trop nombreux détails si l'on prend en considération la grandeur de l'échelle adoptée ; mais il n'était pas toujours aisé d'établir un rapport exact entre le choix de ces détails et celui de l'échelle. On laissait habituellement aux dessinateurs ou graveurs une certaine latitude à ce sujet, et ceux-ci, en abusaient souvent par un fâcheux entraînement.

Néanmoins, notre carte, par son relief, forme un ensemble agréable à l'œil et vraiment artistique au point de vue graphique. Le haut plateau et la région montagneuse y sont représentés vus à vol d'oiseau. Le dessin, dans ses grandes lignes, est arbitrairement tracé, particulièrement pour le haut plateau. Ce sont des collines aux contours uniformément arrondis, des monticules aux formes ondulées, selon le goût du dessinateur. Pour la montagne, ce sont des groupes de hauteurs formant des plans inclinés se reliant aux parois rocheuses des hauts sommets. On y reconnaît cependant l'une et l'autre chaînes représentées dans leur orientation naturelle, entre autres celle du Moléson, et celle des Morteys entre les Gastlosen et Montboyon. La chaîne de la Berra et le Mont Gibloux se reconnaissent aisément ; mais il n'en est pas de même des sommités situées

¹ Les coordonnées de Schepf, nous les avons prises dans le Commentaire de sa carte.

dans la région occidentale entre Vuadens et Châtel-St-Denis. La vallée de la Haute-Gruyère, les gorges de Plasselb, les bassins supérieur et moyen de la Sarine, les Joux-Noires, entre le Moléson, Trémattaz et les Alpettes se détachent assez fidèlement du plan général. L'auteur a certainement cherché dans son relief à se rapprocher le plus possible de la réalité ; mais il a exagéré les dimensions de son dessin. En lui donnant un champ trop étendu, il a masqué d'assez grandes et non moins importantes parcelles des régions voisines.

Quant au réseau hydrographique, sa représentation correspond assez fidèlement à la réalité. Nous y avons cependant constaté ses erreurs, et nous en signalons les principales :

A partir de Bulle, le cours de la *Trême* est défectueux. Ce torrent, au lieu de se diriger vers l'Est, devrait obliquer vers le Sud et aboutir à la Sarine entre Gruyères et Broc.

L'auteur a confondu la source du *Gérignoz* avec celle de la *Sionge*, près de Vaulruz. En outre, ce dernier ruisseau, prenant erronément naissance près de Vuadens, va se jeter dans la Sarine à l'Est d'Echarlens au lieu d'obliquer son cours vers le Nord pour aboutir à sa véritable embouchure, au N.-E. de Vuippens.

La source de la *Glâne* est située trop au Sud. En outre, le cours de cette rivière, à partir de son point de réunion avec la Neirigue, au lieu de se diriger vers Posat, passe au Nord d'Autigny. Par ce fait, cette dernière localité se trouve erronément située sur la rive droite de la rivière.

L'auteur attribue deux sources au *Javroz*. L'une, au Sud-Est et l'autre à l'Est de la Valsainte. Celle-ci est la vraie. La première est celle de l'un des nombreux ruisseaux venant du massif du Gros-Brun.

La *Broye* prend erronément naissance à l'Est de Châtel-Saint-Denis. Il y a là évidemment confusion avec la source de la Veveysse de Châtel. Ce cours d'eau, au lieu de se diriger au S.-S.-O. vers Vevey, va erronément se réunir à la Broye vers Palézieux. Par cette fausse direction, la Veveysse de Châtel sert de cours supérieur à la Broye.

Il est regrettable que Schepf, dans son commentaire, ne nous ait donné aucun renseignement sur les sources utilisées et la méthode suivie pour la levée des points géographiques des localités. Nonobstant cette lacune, on peut constater que cette levée

est relativement exacte et les erreurs commises sont, pour la plupart, d'une importance assez minime. Par leur nombre, les localités relevées forment un ensemble à peu près complet. Il s'agit, bien entendu, des principales d'entre elles, telles que : Villes, communes et paroisses. Il est vrai que l'une ou l'autre ne sont pas signées ; toutefois leur situation permet de les identifier.

Nous relevons ci-après les communes qui ont été omises sur la carte, et nous les mentionnons dans l'ordre des territoires politiques dont elles faisaient partie.

Anciennes terres.

Bannières.

<i>Auge</i> :	—
<i>Bourg</i> :	Chésalles ; Essert ; Ferpicloz ; Marly-le-Petit ; Montévraz, Senèdes, Tentlingen et Zenuva.
<i>Hôpital</i> :	Autafond ; Chandossel ; Cordast ; Courta-man et Munterschu.
<i>Neuveville</i> :	Granges-Paccot ; Grenilles et Nierlet.

Bailliages.

1. *Bossonnens* (Attalens) : Les Granges et La Rougève.
2. *Bellegarde* : —
3. *Bulle* : —
4. *Châtel-St-Denis* : Remaufens.
5. *Estavayer* : Granges-de-Vesin et Sévaz.
6. *Font* : Châtillon ; Montborget et La Vounaise.
7. *Gruyères* : Le Pasquier.
8. *Illens* : —
9. *Montagny* : Grandsivaz.
10. *Planfayon* : —
11. *Pont* (Farvagny) : Massonnens ; Villarlod et Villarsivieriaux.
12. *Romont* : Estévenens ; Les Glânes ; Lussy et La Magne.

13. *Rue* : Besencens ; Bionnens ; Blessens ; Le Crêt ; Fiaugères ; Grattavache ; La Joux ; Lieffrens ; Mossel et Progens.
14. *Surpierre* : Chapelle.
15. *Vaulruz* : Romanens.
16. *Vuippens* : —

Aucune mention n'est faite sur cette carte des voies de communication. Toutefois l'auteur désigne les suivantes dans son commentaire :

- de Fribourg à Avenches.
 » à Morat.
 » à Laupen.
 » à Romont.
 » à Gruyères.
 de Morat à Laupen.
 de Romont à Oron.
 » à Payerne.

Dans le « Privilège », soit l'autorisation d'imprimer, nous relevons les noms des dessinateurs (*Krumm* et *Martin*), du graveur (*Sauracker*) et de l'éditeur (*Jobin*). *Krumm* était peintre de la Ville de Berne ; *Sauracker* fut (d'après *Holzhalb*) *Richt- hausknecht* à Bâle en 1582, puis membre du Grand Conseil en 1583 ; *Jobin* était (d'après *Füssli* et *Leu*) éditeur d'art à Strasbourg.¹

Avant de terminer, disons un mot du « *Commentaire* » annexé par l'auteur à son travail.

Ce commentaire manuscrit est conservé dans les Archives de l'Etat de Berne. Il est intitulé : « *Inclitæ Bernatun urbis cum omni ditionis suae agro et provinciis delineatio chorographica, libris duobus complexa. Authore Thoma Schöpfio, Brisacensi, medicinae Doctore et apud clarissimam Bernam faciente medicinam. A° 1577* ». L'auteur y donne une description sommaire des localités bernoises rangées par provinces, préfectures, etc. Le Tome II contient les territoires d'Avenches et des Nantuates. Le chapitre se rapportant aux localités fribourgeoises est intitulé : « *De confinibus agri Friburgensis totius.* » Il com-

¹ R. Wolf, op. cit.

mence par une courte description de la capitale, puis par l'énumération des seize préfectures (bailliages) qu'il fait suivre de celle de 104 localités comprises dans l'une ou l'autre de ces préfectures.

Pour Fribourg, il s'exprime en ces termes : « *Fryburgum urbs est Helveticorum satis ampla et huius totius agrî metropolis, ad sinistram ripam fluvii Sanae magna sua parte cum 2 pontibus, rupibus altis et præcisis in continua acclivitate ad summum fermè extracta, cuius longit. continet 28 grad. et 48^{1/4} min., latit 46 gr. et 48 minut, distans à Berna itin. ped. 6 horarum fere, a Schwartzenburg 3 horarum.* »

Schepf a-t-il réellement parcouru le territoire fribourgeois pour la levée des nombreux points géographiques contenus dans sa carte ? On peut le présumer.

Après avoir esquissé à grands traits l'œuvre de ce cartographe, si nous la comparons à celles antérieurement produites par les Tschudi, Münster, Stumpf et Murer, nous ne craignons pas de la considérer comme un grand progrès réalisé dans le domaine de la cartographie suisse.

APPENDICE

RÉSULTAT DE L'ÉTUDE COMPARATIVE DES DEUX CARTES DU TERRITOIRE FRIBOURGEOIS DE TH. SCHEPF ET DE WILH. TECHTERMANN ¹.

Le relief, soit pour la plaine, soit pour la région montagneuse, est le même. Ce sont les mêmes ondulations du terrain, les mêmes profils pour les parties rocheuses de la montagne, les mêmes groupes de forêts, etc.

Les cours d'eau forment les mêmes méandres. Schepf orthographe le mot « Javroz » par « La IAVRE » et donne à ce torrent une source erronée. Techtermann en fait de même.

¹ Cette carte, qui se trouve actuellement dans la maison Techtermann de Bionnens, est la propriété de l'hoirie de Techtermann.

Nous remercions vivement Madame Nathalie de Techtermann d'avoir bien voulu nous permettre d'en prendre connaissance et Monsieur le Colonel Max de Diesbach de nous avoir prêté son bienveillant appui dans cette circonstance.

Par une fausse direction donnée à la Veveyse de Châtel, Schepf la réunit à la Broye près de Palézieux et la fait ainsi servir de cours supérieur à celle-ci. T. reproduit la même erreur ; mais en primant le mot « *Broye* », mentionné par Schepf.

La coordination géographique des localités est absolument la même. Il en est de même pour l'orthographe des noms servant à les désigner.

La localité de « *Bonn* », près de Guin et le « *château* » voisin (Ottisberg ?), qui ne sont pas signés par Schepf, sont reproduits sur la carte Techtermann, sans signatures aussi.

L'endroit désigné par Schepf sous le nom de « *Suo* » (la Sonnaz) est aussi mentionné par Techtermann ; mais sans signature.

Schepf mentionne le village de Corminbœuf sous le nom de « *S. Gorg* » ; Techtermann en fait de même.

Fuyens est désigné par S. sous le nom de « *Fagiens* ». Cette même orthographe se retrouve sur la carte Techtermann.

Schepf place, entre Montsalvens et Corbières, une localité qu'il désigne sous le nom de « *S. Sufften* » (Botterens ou Villarbeney) ; cette localité est aussi signalée par Techtermann, mais sans nom.

Par une erreur commise par Schepf dans la direction donnée au cours de la Glâne, à partir de son point de jonction avec la Neirigue, le village d'*Autigny* se trouve situé sur la rive droite de cette rivière. La même erreur se retrouve sur la carte Techtermann.

Schepf mentionne deux fois le nom de « *Grandvillars* ». Sous le village paroissial d'abord, puis sous un groupe de maisons entre celui-ci et Estavannens. Sur la carte Techtermann, ce groupe se trouve localisé au même point géographique, mais sans indication du lieu.

Schepf fixe à son point géographique le village de *Corpataux* ; mais sans le désigner. Techtermann en fait de même.

La carte de Wilh. Techtermann est certainement intéressante à plus d'un degré ; mais on ne peut, nous le regrettons, lui attribuer la valeur d'un document original.



Fac-similé par A. Weibel, Novembre 1914

Réduction environ 1:2

Bernae Nidionum, picebant, et
 occis typis anni desculpanti Martii
 nus Krumm Bernensis et Johannes Man-
 tin Ducatensis, ambo pastores. Adhuc
 et Adalberto Sauracher Cuius Basilien-
 si Excelsatus Orosi Cura Bernensium
 Jobini. Gratia Privilegii
 oque cesareo Anno 1578.

Per pedes unius horae continet 6000 passus et sunt 3000 passus et sunt 15000 pedes.


Leuca Sabaudica iter pedes est 1 1/4 horarum.

Miliare Germanicum est iter 1 2/3 horarum.

Miliare Italianum minimum, iter pedes 2 horarum.

Mil. belu. mediocre, pedes iter 2 2/3 horarum.

Mil. belu. maximum, iter pedes 3 1/2 horarum.

-  STAT.
-  VOGTY.
-  Schloß.
-  Cister.
-  Paroody.
-  Filial.
-  Dorf.
-  Hof.
-  Zerst.
-  Euergeist.
-  Catholyk.